

PRÉSENTATION DE LA VÉGÉTALISATION
DES QUARTIERS A TALENCE
RÉUNION RESTREINTE DES 5 CONSEILS
COMMUNAUX RÉUNIS

MERCREDI 4 JUILLET 2018

Végétalisation et embellissement

Objectif :

- Végétaliser l'espace public

Axes de travail :

- Participation citoyenne – Trottoirs vivants
- Intégrer les contraintes des différents sites

Contraintes

Difficultés de végétaliser à posteriori.

1- Maintenir l'accessibilité :

- Permettre le cheminement (1,4 m sur trottoir),

2- Assurer l'entretien :

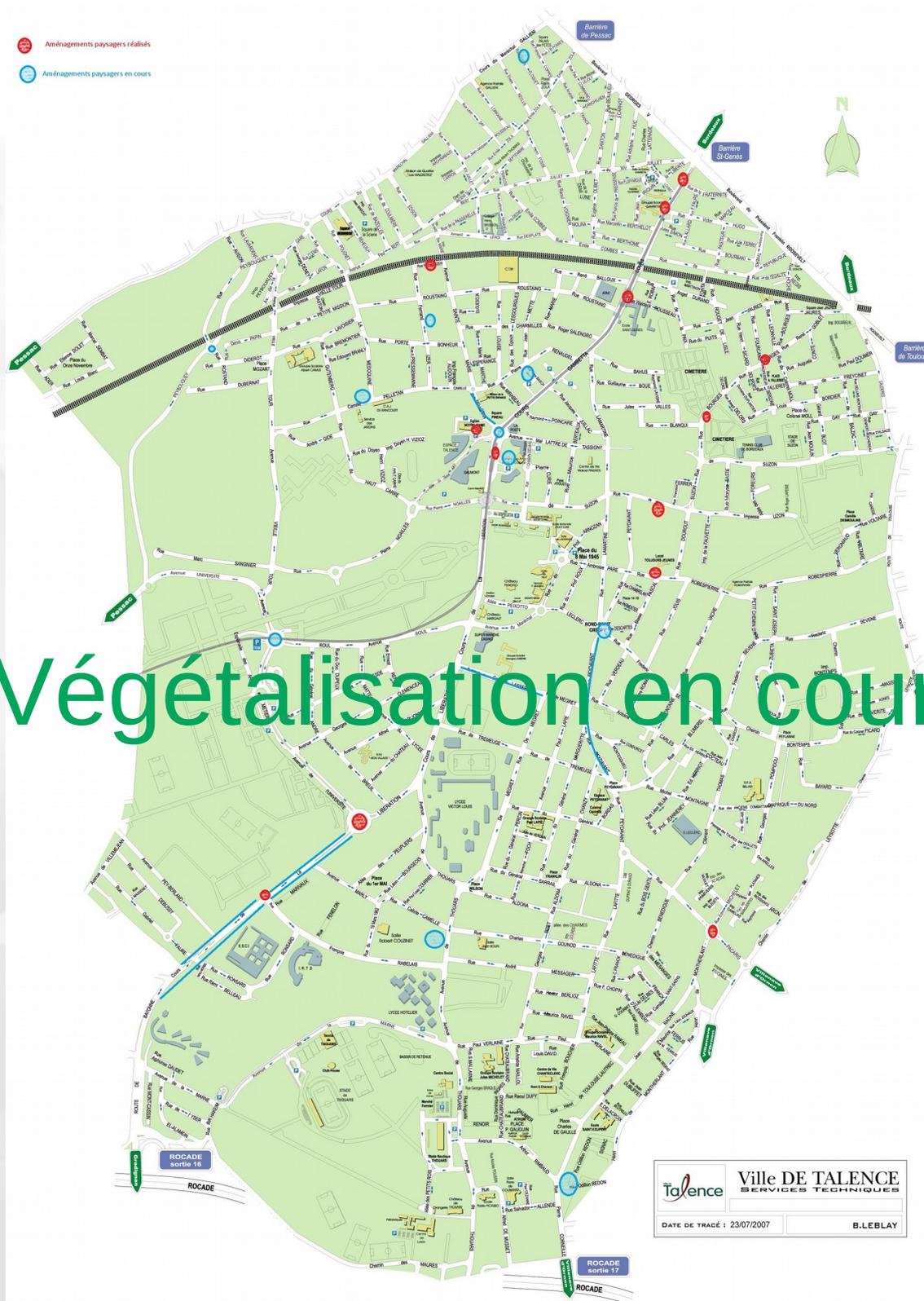
- Eau (privilégier la plantation en pleine terre),
taille, suivi.

Trottoirs vivants

- Encourager la Participation citoyenne



Végétalisation en cours



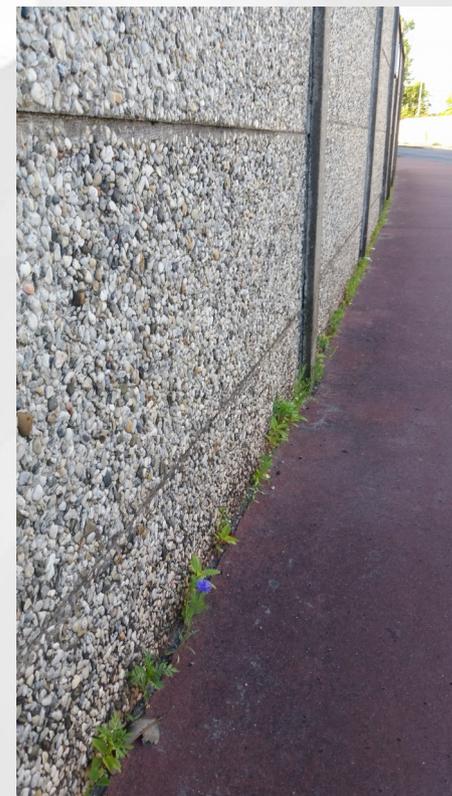
Mobilier urbain écologique

- Murs végétaux (city-murs)
- Mobilier urbain spécifique (2019)



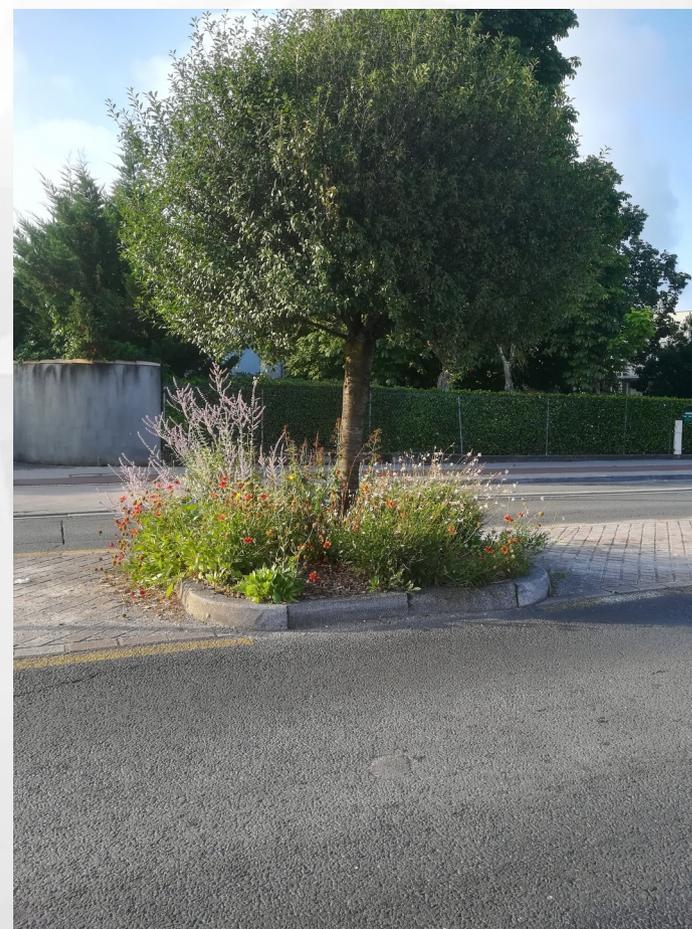
Aménagements spécifiques

- Carrotages sur bâtiments publics, pieds de murs ...
- Portiques



Aménagements spécifiques

- Pieds d'arbres
- Conceptions plus spécifiques



Coûts estimatifs

- Mur végétal : 1030 € TTC par mur,
- Portique : 800 € TTC par structure
- Semis pieds de murs : 10 € TTC / ml
- Végétalisation de pieds d'arbres : 80 € TTC / u

1 Projet à élaborer par CC / an

- Définition du site concerné
- Étude de faisabilité avec le SEP
- Mise en œuvre
- Participation du CC à l'entretien
 - Concours des « façades, balcons et jardins fleuries »